



COMITÉ DE PARENTS DES ÉCOLES DE MONTRÉAL

Séance régulière virtuelle du mardi 23 février 2021, à 18h30

Présences et absences	Liste des personnes présentes et absentes (en annexe 1)
-----------------------	---

N°	Point à l'ordre du jour et décision	Constat, suivis, notes ou commentaires	Responsable(s) du suivi	Réalisation
1.	Accueil des membres et vérification des présences	Présence de 102 personnes, dont 95 membres ; le quorum est atteint.	--	Sans objet -- Fait F
2.	Ouverture de l'assemblée	L'assemblée débute à 18h37.	--	Non fait NF En voie de réalisation EVR
3.	Mot de la présidence du Comité de parents	Le président, Marc. Etienne Deslauriers, souhaite la bienvenue aux membres, ainsi qu'une bonne année 2021 ! Il rappelle le fonctionnement habituel des réunions virtuelles, comme la prise de parole, le clavardage et le module de sondage. Compte tenu de plusieurs commentaires sur la longueur des réunions, un effort sera fait pour assurer plus de fluidité, tout en assurant que chaque personne désirant prendre la parole puisse s'exprimer. Il explique également que la réunion prévue au calendrier en janvier a été annulée par souci de santé physique et mentale.	--	--
4.	Lecture de l'ordre du jour	Le président lit l'ordre du jour. Suite à la dénonciation, en décembre dernier, par le Comité de parents et par l'Alliance des professeur.e.s de Montréal de la réaffectation d'orthopédagogues, il est proposé d'ajouter un point d'information si les membres désirent en faire le suivi. Claude Quevillon Lacasse se propose pour la prise de notes. Marc. Etienne Deslauriers propose l'adoption de l'ordre du jour, avec l'appui de Mohamed Rizki ; il est adopté à l'unanimité. (en annexe 2)	--	--



5.	Adoption des procès-verbaux du mardi 1^{er} et du mardi 15 décembre 2020	Tamar Duverger propose l'adoption des deux procès-verbaux en bloc, avec l'appui de Christine Roque ; ils sont adoptés à l'unanimité..	Marc. Etienne Deslauriers, président du CP	F
6.	Points d'information : a. Nouvelles du conseil d'administration du CSSdM	Kiléka Coulibaly, membre parent du CA, fait un retour sur les deux dernières réunions du CA : <ul style="list-style-type: none">• Le directeur général du CSSdM, Robert Gendron, a annoncé sa retraite en décembre dernier, qui sera effective le 1^{er} mars. La procédure pour son remplacement sera enclenchée sous peu ; l'intérim sera assuré par l'actuelle directrice générale adjointe aux Ressources humaines, Francyne Fleury. À une question concernant les nominations des nouvelles directions d'établissement, on répond qu'elles se font lors des réunions du CA.• Lors du CA de janvier, il a été annoncé que les résultats des tests sur la qualité de l'air dans les écoles étaient maintenant disponibles. L'information à ce sujet a été transmise par les directions d'école : elle est disponible sur le site Internet du CSSdM ⇒ www.cssdm.gouv.qc.ca/citoyens/ventilation-qualite-air. Certains soulèvent l'état de la collaboration des écoles dans ce processus.• Des capsules et des ressources ont été fournies par le CSSdM pour soutenir la santé mentale des jeunes. Elles ont été diffusées dans une infolettre du CSSdM envoyée à tous les parents et sur le site Internet ⇒ www.cssdm.gouv.qc.ca/nouvelles/soutien-psychosocial-et-pedagogique-pour-les-eleves.	Kiléka Coulibaly, membre du CA	F
	b. Pandémie et COVID-19 dans les écoles : cp.covid19@csgm.qc.ca	Le président présente certaines informations concernant la crise sanitaire : <ul style="list-style-type: none">• Une école du CSSdM a été tout particulièrement touchée par la COVID-19 à cause de la prévalence de certains nouveaux variants. Nous ne savons pas encore quel impact ces variants auront exactement. Cependant, il ne semble pas qu'il y ait des pertes de contrôle de ces variants dans les écoles.• Présentation du CSSdM sur la ventilation : Nous n'avons pas reçu toutes les réponses aux questions posées lors de la présentation de décembre dernier. Une rencontre a eu lieu avec des membres de l'administration pour parler de l'évolution du dossier et des tests menés dans une école en particulier.• On rappelle qu'on peut questionner l'administration au sujet de la ventilation et de la qualité de l'air dans les écoles, après avoir consulté les rapports disponibles en ligne et en avoir parlé avec sa direction d'école.	Marc. Etienne Deslauriers, président du CP	F



6.	c. Mise à jour des projets et travaux planifiés pour notre Comité de parents	<p>Le président explique que certains dossiers doivent être reportés, par manque de temps ou parce que d'autres dossiers mobilisent plus d'attention depuis l'automne. C'est le cas notamment du comité de révision des règles de régie interne, qui n'a pas encore tenu de réunion. On propose de reporter ce dossier vers la fin de l'année scolaire ou durant la période estivale, afin de concentrer les efforts de travail ; les règles transitoires resteront donc vigueur pour l'instant. On rappelle que du travail avait été fait l'an dernier par le comité de gouvernance, qu'il faut aussi récupéré.</p> <p>De plus, le RCPAQ est toujours en cours de développement et va donc aussi nécessiter du travail pour élaborer sa structure. Son rôle est appelé à se préciser pour mieux représenter la voix de ses membres dans les instances nationales.</p> <p>Le comité de vérification financière doit quant à lui être convoqué sous peu.</p>	Marc. Etienne Deslauriers, président du CP	EVR
	d. Regroupement des comités de parents autonomes du Québec (RCPAQ)	<p>On annonce qu'un cinquième comité de parents s'est joint au RCPAQ, il y a quelques semaines, le <i>Parents' Committee</i> de la Commission scolaire de Eastern Townships : le Regroupement représente donc maintenant aussi des parents anglophones !</p> <p>Le développement du coffre à outils du Regroupement se poursuit, notamment un nouveau lexique d'expressions et d'acronymes utilisés dans le milieu scolaire sera bientôt disponible.</p> <p>Jeudi soir prochain, une rencontre organisée par la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) réunira les directions générales, les présidences de CA et les présidences de CP (ainsi que les associations de parents qui les représentent). Il s'agit de la première rencontre du genre à se tenir, afin repenser le rôle de la FCSSQ face à la nouvelle gouvernance en vigueur dans le réseau scolaire francophone public. voit un travail en trio plutôt qu'en duo (travail collaboratif). Il s'agit d'une situation exceptionnelle : ça augure bien!</p> <p>Comités ministériels : les règles budgétaires seront transmises au printemps, et un nouveau comité a été mis en place sur les règlements des services de garde scolaire ; on invite les membres à faire part de leurs attentes à ce sujet au RCPAQ.</p> <p>Deux webinaires organisés par le Ministère au sujet de la collaboration entre les directions d'école et les présidences de conseil d'établissement, et produits à partir de la formation obligatoire pour les CÉ, seront disponibles pour réécoute dans les prochains jours : celui du 16 février 2021 et celui du 24 février 2021 (avec TEAMS).</p>	Conseillère stratégique du RCPAQ, et Marc. Etienne Deslauriers, président du CP	F



<p>7. Points de décision :</p>	<p>a. ATELIER ⇒ Attente des parents envers la nouvelle direction générale du CSSdM :</p> <p><i>(Kiléka Coulibaly se retire avant le début des discussions, étant donné son rôle au sein du CA du CSSdM : on note également l'absence des autres parents membres du CA.)</i></p> <p>i. Présentation de l'atelier et du document de travail (10 min.)</p> <p>ii. Discussions en sous-groupes (40 min.)</p> <p>iii. Plénière (10 min.)</p>	<p>Le président présente le fonctionnement de cet atelier. Après avoir fait un tour d'horizon des objectifs visés par cet exercice (pour l'essentiel, exprimer les attentes des membres envers la nouvelle direction générale à désigner et les bases de collaboration à développer avec celle-ci, puis proposer le tout au CA), il présente le document de travail développé avec le RCPAQ pour diriger cet atelier : celui-ci propose une série d'indices et de comportements observables qui illustrent différentes compétences qu'un ou une gestionnaire peut et doit démontrer.</p> <p>L'atelier se fera en sous-groupes d'une dizaine de membres environ, formés aléatoirement. Chaque sous-groupe doit placer par ordre d'importance ces deux séries de compétences (principales et complémentaires), puis identifier pour les trois premières compétences de chaque série les cinq indices ou comportements les plus essentiels : les équipes peuvent également proposer d'autres comportements observables pour ces comportements.</p> <p>Pour mener l'exercice, il est conseillé à chaque groupe de nommer au moins une personne pour animer ou reconnaître les tours de parole, une personne pour vérifier le temps, une personne pour prendre des notes et une personne pour présenter les résultats de leurs délibérations en plénière, en partageant notamment un élément qui s'avère tout particulièrement important pour les membres de l'équipe.</p> <p>Chaque sous-groupe enverra les résultats de ses délibérations, ceux-ci seront compilés et leur bilan sera présenté lors de la prochaine rencontre, en mars : le Comité de parents sera alors invité à adopter ce bilan, pour ensuite le transmettre au CA, avant la désignation, ainsi qu'à la nouvelle direction générale, une fois désignée.</p>	<p>Marc. Etienne Deslauriers, président du CP, et conseillère stratégique du RCPAQ</p>	<p>F</p>
	<p><i>Les notes prises par chaque sous-groupe et les résultats de la plénière seront présentés plus complètement dans le procès-verbal de la prochaine réunion.</i></p>	<p>Il est proposé, par Marc. Etienne Deslauriers, avec l'appui de Sophie Robert, de mandater la conseillère stratégique du RCPAQ de compiler ces résultats et d'en faire un premier bilan préliminaire, pour la séance régulière du 30 mars prochain : la proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	<p>Conseillère stratégique du RCPAQ</p>	<p>F</p>



7.	<p>b. Utilisation d'une application payante dans les services de garde</p> <p><i>Cet enjeu a été porté à l'attention du Comité de parents par sa vice-présidente, Perrine Vermeulen-Malrat.</i></p>	<p>On note que plusieurs services de garde ou écoles utilisent des applications payantes dans leurs activités quotidiennes : c'est le cas, par exemple, d'une application qui permet à l'équipe du service de garde de savoir quand un parent est en route et quand préparer l'enfant à l'avance afin de prévoir sa sortie pour rejoindre son parent. Le paiement de ces applications suit deux modèles : l'école paie pour l'ensemble du service par les parents ou bien chaque parent paie son utilisation personnelle.</p> <p>Les membres partagent leur expérience avec ce type d'applications.</p> <p>Certaines personnes remettent en question la prolifération de ces applications payantes, puisqu'elles peuvent créer une iniquité entre les parents, et entre les écoles, tout particulièrement dans les milieux défavorisés, quand l'utilisation de ces solutions technologiques n'est pas accessible à tout le monde. Cela devrait être encadré par le CSSdM plus largement, en respect de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> en matière de gratuité scolaire. Quelques CÉ ont déjà amorcé cette réflexion.</p> <p>D'autres mentionnent toutefois que ce type d'applications est très apprécié par les parents : dans des consultations internes, on a évalué un taux de satisfaction de près de 80 % chez les parents de certains établissements. Cela est particulièrement vrai là où les écoles prennent en charge les frais d'utilisation. En ce sens, on peut se demander si un prix plus avantageux pourrait être négocié par le centre administratif afin de réduire les coûts pour toutes les écoles.</p> <p>On peut s'interroger également sur les autres coûts associés, comme la nécessité pour un parent de posséder un appareil intelligent, ou encore l'achat par une école des outils technologiques nécessaires à leur mise en place. Le choix d'une solution qui permet aussi le recours à une mesure "analogue" semble donc préférable.</p> <p>On propose de constituer un comité de travail pour réfléchir à la façon dont le CP pourrait se positionner sur cet enjeu. Cela pourrait être intégré dans une éventuelle proposition de modification à la politique du CSSdM sur les frais chargés aux parents, qui pourrait guider les CÉ dans leurs prises de décision locales. Il faut tenir compte du cadre légal dans lequel s'inscrit cette nouvelle réalité.</p> <p>On fait un appel de volontaires pour constituer ce comité de travail : on demande aux membres d'envoyer par courriel leur disponibilité pour faire partie du comité.</p>	Perrine Vermeulen-Malrat, vice-présidente du CP	EVR
----	--	--	--	-----



7.	c. Budget 2020-2021 du Comité de parents	<p>La trésorière présente sommairement la proposition de budget 2020-2021 élaborée par le CSSdM et celle élaborée par l'ancien comité exécutif (voir les documents joints). Elle relève que la proposition du CSSdM inclut une comparaison avec les budgets des CP d'autres CSS (en utilisant comme indicateur le financement réparti par le nombre d'élèves) qui indique que, même avec une réduction d'environ 40 %, le budget du Comité de parents des écoles de Montréal demeure sensiblement plus élevé. Or, il est difficile de déterminer si ce sont les mêmes dépenses qui sont ainsi comparées : par exemple, l'administration du CSSdM intègre dans ses calculs certaines dépenses administratives qui doivent pourtant, selon la loi, être fournies gratuitement par le centre de services (comme le soutien administratif, l'utilisation de locaux, les outils de communication, les photocopies et les impressions, etc.).</p> <p>Considérant les développements de la pandémie, les modifications récentes à la loi et les nouveaux mandats donnés aux comités de parents, notre cadre budgétaire doit forcément être redéfini avec l'administration du CSSdM. Et il faudra aussi tenir compte de la nouvelle direction générale dans la planification de nos échanges.</p> <p>Il est donc proposé de ne pas voter contre le budget, mais d'en prendre acte, et de demander que se poursuivent les discussions avec le CSSdM. On fait lecture aux membres de la résolution pour l'adoption du budget du CP 2020-2021 : Pierre Sanon la propose, avec l'appui de Fanny Zúñiga Jürgensen. Une discussion s'ensuit.</p> <p>On demande d'abord des précisions sur la comparaison effectuée entre les différents CP. On confirme que le travail reste à faire pour assurer une comparaison fiable, et que ce budget s'appliquera pour l'année en cours seulement. On voudrait aussi voir un rapport budgétaire sur les dernières années pour observer l'évolution du budget (les déficits et les excédentaires; dépenses prévues vs réels). On mentionne qu'il n'y a aucune perte d'argent, puisque les fonds non dépensés retournent au CSSdM. Un membre se questionne sur la valeur du montant que reçoit le CP du CSSdM. On lui rappelle le besoin de pérennité du CP pour assurer l'avancement de ses travaux et la représentation des parents, et le fait que son équipe est constituée de bénévoles.</p> <p>On demande le vote sur la résolution telle que présentée. Le président lance le module de sondage de la plateforme Zoom. Résultat du vote : Oui à 72%, Non à 18%, Abstention à 10 %. La résolution est donc adoptée. (en annexe 3)</p>	Adama Diallo, trésorière, et Sandra Boisse, ancienne trésorière	F
----	--	---	---	---



7.	d. Demande d'appui aux revendications de l'Alliance des professeur.e.s de Montréal	<p>Le président fait la lecture de la nouvelle résolution proposée par le comité <i>ad hoc</i> qui a été formé après la rencontre du 15 décembre 2020, à la demande du Comité de parents. En sont membres : Vincent Archambault, Myriame Belfort, Chanez Benchoubane, Éwannick Godbout, Hadji Hamidou, Louise Lehoux, Lydia Massimiani et Geneviève Robert.</p> <p>Patricia Clermont propose l'adoption de cette résolution, avec l'appui de Benoît Demuy : la résolution est adoptée à l'unanimité. (en annexe 4)</p>		
8.	Prochaine réunion, le mardi 30 mars 2021	(Il n'y a pas de projet de contenu qui est présenté dans l'immédiat en prévision de la prochaine rencontre.)	--	--
9.	Levée de l'assemblée	L'assemblée est levée à 21h45.	--	--

Prise de notes par Claude QUEVILLON LACASSE, représentante de l'école Marie-de-l'Incarnation.

Rédaction du procès-verbal par Marc. Etienne DESLAURIERS, représentant des écoles Fernand-Seguin et Sophie-Barat.



Annexe 1 : Liste des présences, et des absences motivées, de la réunion virtuelle du mardi 23 février 2021.

Établissement	Membre	Prénom	Nom	PRÉSENCES	Établissement	Membre	Prénom	Nom	PRÉSENCES
Académie De Roberval	Représentante	Nafi Safaou	Niang	OUI	École des Cinq-Continents	Représentante	Nisrine	El Masri	OUI
Académie Dunton	Représentante	Samantha	Roscani		École des Monarques	Représentant	Benoit	Guilmain	
Académie Dunton	Substitut	Cristina	Roque		École des Nations	Représentant	Nicholas	Cadet	
École Ahuntsic	Représentante	Marie-France	D'Haïti	OUI	École Dollard-des-Ormeaux	Représentante	Catherine	Op de Beck	
École Alice-Parizeau	Représentante	Lamia	Benhama	OUI		Substitut	Sylvie	Cloutier	OUI
École Alphonse-Desjardins	Représentant	Bernard	Ndour	OUI	École du Petit-Chapiteau	Représentante	Stéphanie	Nau	
École Arc-en-Ciel	Représentante	Valérie	Bertoldi	OUI	École Édouard-Montpetit	Représentante	Mélanie	Millette	OUI
École Armand-Lavergne	Représentante	Fannie	Martin			Substitut	Gérard	Kouie	
École Atelier	Représentante	Christine	Ouellette	OUI	École Élan	Représentante	Sandra	Boisse	
	Substitut	Yacine	Bouyahmed		École Étoile filante	Représentant	Jean-Sébastien	Renaud	OUI
École au Pied-de-la-Montagne	Représentant	Catherine	Bélangier	Abs. motivée	École FACE	Représentante	Geneviève	Guéritaud-Dodin	OUI
École Barclay	Représentant	Daniel	Salanon			Substitut	Annie	Savoie	OUI
École Baril	Représentant	Mathieu	Lavoie		École Félix-Leclerc	Représentant	Mustapha	Haddach	
École Barthélemy-Vimont	Représentante	Adama	Diallo	OUI	École Fernand-Seguin	Représentant	Marc. Etienne	Deslauriers	OUI
École Bedford	Représentante	Neila	Hammouda	OUI	École François-de-Laval	Représentante	Kileka	Coulibaly	OUI
École Bienville	Représentante	Carine	Kuihane		École Gadbois	Représentante	Nathalie	Bastien	Abs. motivée
École Boucher-De La Bruère	Représentante	Christine	Villiard		École Garneau	Représentante	Hiba	Jekki	
École Camille-Laurin	Représentant	Mohamed	Choufani		École Georges-Vanier	Représentante	Marie-Claude	Egglefield	OUI
École Champlain	Représentante	Arame	M'Baye	OUI	École Gilles-Vigneault	Représentante	Josiane	Lepage	OUI
École Charles-Lemoyne	Représentante	Isabelle	Bourgeois		École Guillaume-Couture	Représentant	Alain	Bordeleau	
École Chomedey-De Maisonneuve	Représentante	Gaëlle	Bergougnoux		École Hélène-Boullé	Représentante	Marie-Pier	Lauzon	
École Christ-Roi	Représentante	Karine	Boily	OUI	École Honoré-Mercier	Représentante	Annie	Pelletier	
École Coeur-Immaculé-de-Marie	Représentante	Annie	Pelletier		École internationale de Montréal	Représentant	Zouhair	Elkharrim	OUI
École de l'Étincelle	Représentante	Fanny	Zuniga Jurgensen	OUI			Substitut	Claudie	Lévesque
	Substitut	Isabelle	Pivotto		École Iona	Représentant	Joël	Simard-Ménard	OUI
École De la Petite-Bourgogne	Représentante	Alexandra	Grenier	OUI	École Irénée-Lussier	Représentant	Michel	Bernier	



Établissement	Membre	Prénom	Nom	PRÉSENCES
École Jean-Baptiste-Meilleur	Représentante	Sabrina	Mio	Abs. motivée
École Jeanne-LeBer	Représentant	Steve	Larose	OUI
École Jeanne-Mance	Représentante	Virginie	Fortin	OUI
École Joseph-Charbonneau	Représentante	Lise	Dupont	
École Joseph-François-Perrault	Représentant	Sylvain P.	Caron	
	Substitut	Patricia	Clermont	OUI
École Judith-Jasmin	Représentante	Ysabel	Rodriguez Mora	OUI
École La Dauversière	Représentant	Ahmed	Ouarrak	OUI
École La Mennais	Représentante	Pauline	Ferrand	OUI
École La Petite-Patrie	Représentant	Daniel	Marois	OUI
	Substitut	Simon	Charron	OUI
École La Vérendrye	Représentant	Félicien	Ngankoy Isomi	OUI
École La Visitation	Représentante	Ludivine	Veillette-Bourbeau	
École La Voie	Représentant	Saïd	Soali	
	Substitut	Hassan	El Bahadi	
École Lambert-Closse	Représentante	Blandine	Monjarret	
	Substitut	Laura	Cardenas	
École Lanaudière	Représentant	Jean-François	Benson	
	Substitut	Sandrine	Marty	OUI
École Laurier	Représentante	Suzanne	Palko	OUI
École Le Plateau	Représentante	Cloé	Rodrigue	
	Substitut	Patricia	Clermont	
École Le Vitrail	Représentant	François-Olivier	Martin	OUI
École Léonard-De Vinci	Représentante	Annie	Mayer Lefebvre	

Établissement	Membre	Prénom	Nom	PRÉSENCES
École Les-Enfants-du-Monde	Représentante	Katherine	Steger	OUI
École Louis-Colin	Représentant	Maxime	Gauthier-Lacasse	
École Louis-Dupire	Représentant	Mathieu	Bolduc	OUI
	Substitut	Asma	El Mabchour	
École Louis-Hippolyte-Lafontaine	Représentant	Rémi	Duquette	OUI
	Substitut	Tatiana	Dias Teixeira	OUI
École Louis-Joseph-Papineau	Représentante	Natacha	Jeudy	OUI
École Louis-Riel	Représentant	Mohamed	Rizki	OUI
	Substitut	Mélissa	Duclos	OUI
École Louisbourg	Représentante	Josiane	Metafe Wembe	
École Louise-Trichet	Représentante	Sophie	Robert	OUI
École Lucien-Pagé	Représentant	Donat Mandeki	Mayasangi	OUI
École Lucille-Teasdale	Représentante	Asli Ebru	Akgun	OUI
École Ludger-Duvernay	Représentant	Mathieu	Gillet	OUI
École Madeleine-de-Verchères	Représentante	Céline	Pendant	
	Représentante	Andréanne	Couture	OUI
École Maisonneuve	Substitut	Marie-Josée	Demers	
	Représentant	Nicolas	Bernard	
École Marc-Favreau	Représentant	Nicolas	Bernard	
École Marguerite-Bourgeoys	Représentante	Violaine	Campo	OUI
École Marguerite-De Lajemmerais	Représentant	Antoine	Gagné	OUI
École Marie-Anne	Représentante	Christine	Joseph	
École Marie-de-l'Incarnation	Représentant	Claude	Quevillon Lacasse	OUI
École Marie-Favery	Représentante	Audrey	Bringand Dedrumel	
École Marie-Rivier	Représentante	Wendy	Olivier	



Établissement	Membre	Prénom	Nom	PRÉSENCES
École Montcalm	Représentante	Angela	Docteur Vévé	
	Substitut	Sindy	Moïse	
École Notre-Dame-de-Grâce	Représentante	Myriame	Belfort	OUI
École Notre-Dame-de-l'Assomption	Représentant	Julien	Chabot-Paquet	OUI
École Notre-Dame-des-Neiges	Représentante	Catherine	Bussièrès	
École Notre-Dame-des-Victoires	Représentante	Tamar-Anne	Duverger	OUI
École Notre-Dame-du-Foyer	Représentant	Hadji	Hamidou	OUI
	Substitut	Pilar	Gómez-Mingote	
École N.-D.-du-Perpétuel-Secours	Représentante	Évannick	Godbout	OUI
École Paul-Bruchési	Représentante	Nicole	Gélinas	
École Père-Marquette	Représentant	Yannick	Sadler	
École Philippe-Labarre	Représentant	Maxime	Bellerose	OUI
École Pierre-Dupuy	Représentant	Joël	Boutin	OUI
École Robert-Gravel	Représentante	Geneviève	Robert	OUI
	Substitut	Isabelle	Delage	
École Rose-des-Vents	Représentante	Marie-Andrée	Lemire	OUI
École Saint-Albert-le-Grand	Représentante	Ménaïque	Légaré Dionne	
École Saint-Ambroise	Représentante	Marie-Anne	Alepin	OUI
	Substitut	Geneviève	Woods	OUI
École Saint-André-Apôtre	Représentante	Mélisandre	Shanks	
École Saint-Anselme	Représentante	Mélanie	Taillefer	
École Saint-Antoine-Marie-Claret	Représentante	Andréanne	Gignac	OUI
	Substitut	Tamara	Noisy	
École Saint-Arsène	Représentante	Isabelle	Jameson	OUI
	Substitut	Alexandre	Bustros	

Établissement	Membre	Prénom	Nom	PRÉSENCES
École Saint-Barthélemy	Représentant	Vincent	Archambault	
École Saint-Benoît	Représentant	Salamata	Ba	OUI
École Saint-Bernardin	Représentante	Hassan	Aziz	
École Saint-Clément	Représentante	Lydia	Massimiani	OUI
École Saint-Donat	Représentant	Benoît	Demuy	OUI
	Représentant	Texel	Lopez	
École Saint-Émile	Substitut	Emmanuelle	Rouard	OUI
	Représentante	Perrine	Vermeulen-Malrat	Abs. motivée
École Saint-Enfant-Jésus	Substitut	Toby	Harper-Merrett	
	Représentant	Frédéric	Bélangier Lacourse	
École Saint-Étienne	Représentante	Pierre	Paquette	OUI
	Substitut	Ulysse	Fortier-Gauthier	
École Saint-François-d'Assise	Représentante	Violaine	Lamarche	
École Saint-François-Solano	Représentante	Marilou	Filiatreault	
École Saint-Gabriel-Lalemant	Représentant	Hugo	Tobal	OUI
École Saint-Gérard	Représentant	Manuel	Darveau	OUI
École Saint-Grégoire-le-Grand	Représentante	Marie-Claude	Egglefield	OUI
École Saint-Henri	Représentante	Karine	Maisonneuve	OUI
École Saint-Isaac-Jogues	Représentante	Odile	Saint-Louis	OUI
	Représentant	Joris	Maillochon	
École St-Jean-Baptiste-de-la-Salle	Substitut	Anne-Marie	Levasseur	Abs. motivée
	Représentante	Pascale	Grignon	OUI
École Saint-Jean-de-Brébeuf	Substitut	Emmanuel	Boyer	
	Représentant	Frederic	Tremblay	OUI
École Saint-Jean-de-la-Lande	Représentant	Stephan	Lemieux	OUI



Établissement	Membre	Prénom	Nom	PRÉSENCES
École Saint-Justin	Représentante	France	Hébert	OUI
École Saint-Léon-de-Westmount	Représentante	Delphine	Léouffre	OUI
École Saint-Louis-de-Gonzague	Représentante	Claire	Bourély	
École Saint-Luc	Représentante	Louise	Lehoux	
École Saint-Marc	Représentante	Yolaine	Tremblay	
	Substitut	Julie	Larose	Abs. motivée
École Saint-Mathieu	Représentant	Tommy	Collin Vallée	
École Saint-Noël-Chabanel	Représentante	Soraya	Belbey	
	Substitut	Caroline	Forcier	OUI
École Saint-Nom-de-Jésus	Représentant	Jonathan	Alarie	
École Saint-Pascal-Baylon	Représentant	Abdel Hakim	Touhmou	OUI
École Saint-Paul-de-la-Croix	Représentant	Nicolas	Deschênes	
École Saint-Pierre-Apôtre	Représentante	Brigitte	Liotard	
	Substitut	Mélissa	Valiquette	
École Saint-Pierre-Claver	Représentante	Rachel	Sarrasin	
École Saint-Raymond	Représentante	Natalie	Basmadjian	
École Saint-Simon-Apôtre	Représentant	Abdelkader	Messaoud	OUI
École Saint-Zotique	Représentant	Pierre Jourdain	Sanon	OUI
École Sainte-Bernadette-Soubirous	Représentante	Nadia	Idres	
École Sainte-Bibiane	Représentante	Véronique	Dauphinais	OUI
École Sainte-Catherine-de-Sienne	Représentant	Clovis	Gouaillier	
École Sainte-Cécile	Représentante	Anne	Dongois	
	Substitut	Guillaume	Baillargeon	OUI

Établissement	Membre	Prénom	Nom	PRÉSENCES
École Sainte-Claire	Représentante	Ismahane	Lameche	
	Observatrice	Dominique	Saumur	OUI
École Sainte-Jeanne-d'Arc	Représentante	Émilie	Vendette	Abs. motivée
École Sainte-Louise-de-Marillac	Représentante	Sylvain	St-Amand	
	Substitut	Melanie	Russell	
École Sainte-Lucie	Représentant	Daniel	Lara	OUI
École Sainte-Odile	Représentante	Marie-Ève	Demers	OUI
École Saints-Martyrs-Canadiens	Représentante	Chanez	Benchoubane	OUI
	Substitut	Yacine	Boussaid	
École Sans-Frontières	Représentante	Marie-Pier	St-Louis	OUI
École Simonne-Monet	Représentant	Markendy	Simon	OUI
École Sophie-Barat	Représentant	Marc. Etienne	Deslauriers	OUI
École Victor-Rousselot	Représentante	Hélène	Proulx	OUI

AUTRES PRÉSENCES :

- Lyne Deschamps, conseillère stratégique du RCPAQ
- ... ainsi qu'un petit nombre de parents qui s'intéressent aux travaux du CP-CSSdM



Annexe 2 :

L'ordre du jour, proposé par Marc. Etienne Deslauriers, avec l'appui de Mohamed Rizki, est adopté à l'unanimité.

Séance virtuelle du mardi 23 février 2021, à 18h30

Plateforme Zoom ⇒ <https://csdm.zoom.us/j/5145966121> | Code secret ⇒ montreal

1. Accueil des membres et vérification des présences // 18h10
2. **Ouverture de l'assemblée** // 18h30
3. Mot de la présidence du Comité de parents
4. Lecture de l'ordre du jour
5. Adoption des procès-verbaux du mardi 1^{er} et du mardi 15 décembre 2020
6. **Points d'information :** // 18h45
 - a. Nouvelles du conseil d'administration du CSSdM
 - b. Pandémie et COVID-19 dans les écoles : cp.covid19@csdm.qc.ca
 - c. Mise à jour des projets et travaux planifiés pour notre Comité de parents
 - d. Regroupement des comités de parents autonomes du Québec (RCPAQ)
7. **Points de décision :** // 19h15
 - a. Atelier Attente des parents envers la nouvelle direction générale du CSSdM :
 - i. Présentation de l'atelier et du document de travail
 - ii. Discussions en sous-groupes
 - iii. Plénière
 - b. Utilisation d'une application payante dans les services de garde
 - c. Budget 2020-2021 du Comité de parents
 - d. Demande d'appui aux revendications de l'Alliance des professeur.e.s de Montréal
8. **Prochaine réunion, le mardi 30 mars 2021**
9. **Levée de l'assemblée** // 21h30

Documents de réunion à télécharger (dossier en ligne) :

⇒ <https://drive.google.com/drive/folders/1zhZrw5Li4v44KYT6AiNSgLOzzQrdsYRV?usp=sharing>



Annexe 3 :

Résolution, séance virtuelle du mardi 23 février 2021

Adoption du budget du CP, 2020-2021

ATTENDU l'article 197 de Loi sur l'instruction publique :

197. Le comité de parents et le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage adoptent leur budget annuel de fonctionnement, voient à son administration et en rendent compte au centre de services scolaire.

Le budget maintient l'équilibre entre, d'une part, les dépenses de chaque comité et, d'autre part, les ressources financières allouées à chaque comité par le centre de services scolaire et les autres revenus propres à chaque comité.

ATTENDU l'obligation d'adopter un budget de fonctionnement équilibré ;

CONSIDÉRANT la proposition budgétaire faite par l'administration du CSSdM au Comité de parents pour l'année 2020-2021, jointe en annexe ;

CONSIDÉRANT les discussions avec l'administration au sujet de cette proposition budgétaire ;

CONSIDÉRANT que les nouveaux mandats pour les comités de parents prévus par l'article 192, modifié par l'adoption de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*, en février 2020, devront faire l'objet d'une allocation spécifique à définir ;

CONSIDÉRANT les contraintes liées au contexte actuel, notamment à la pandémie et à l'obligation de tenir des rencontres de travail à distance ;

Il est PROPOSÉ, par Pierre Jourdain Sanon, avec l'appui de Fanny Zúñiga Jürgensen, et RÉSOLU que le Comité de parents :

- **PRENNE ACTE** de la proposition budgétaire faite par l'administration pour 2020-2021 ;
- **POURSUIVE SES REPRÉSENTATIONS** auprès de l'administration du CSSdM, afin qu'une proposition de ressources financières à être allouée pour 2021-2022 tienne compte des besoins réels du Comité de parents des écoles de Montréal, de ses particularités, de sa grosseur, de ses responsabilités et des mandats que lui confère la Loi sur l'instruction publique, ainsi que du respect des recommandations du médiateur déposées en juin 2019.

CP 2021-02-01 – 004 ADOPTÉ

(Conforme à ce qui est adopté, à Montréal, le mardi 23 février 2021.)

Marc. Etienne DESLAURIERS,
Président du Comité de parents des écoles de Montréal



Annexe 4 :

Résolution, séance virtuelle du mardi 23 février 2021

Réponse du Comité de parents à la demande d'appui aux revendications de l'Alliance des profs de Montréal

CONSIDÉRANT la présentation des revendications du syndicat enseignant faite par la présidente de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal, madame Catherine Beauvais-St-Pierre, lors de la séance du mardi 1^{er} décembre dernier et, selon le document transmis pour les soutenir, dans le cadre des négociations de l'entente nationale de conventions collectives, échue en mars 2020 ;

CONSIDÉRANT les résultats de la consultation interne tenue par le Comité de parents, par un questionnaire en ligne entre les mercredis 2 et 9 décembre 2020, au sujet de ces revendications, notamment l'appui majoritaire :

- à l'augmentation des sommes allouées en soutien aux enseignantes et enseignants,
- à une composition des groupes respectueuse des besoins identifiés dans chaque milieu
- et à la neutralité du Comité de parents en matière de relations de travail ;

CONSIDÉRANT le défi de rallier un consensus entre la variété des revendications spécifiques exprimées par l'Alliance, de même que la grande diversité des opinions des membres de notre instance et des parents qu'elle représente ;

CONSIDÉRANT la position historique de non intervention que s'est donné le Comité de parents en matière de relations de travail du Centre de services scolaire de Montréal (CSSdM), ou du gouvernement, avec les personnels scolaires ;

CONSIDÉRANT l'appui du Comité de parents envers les politiques sur l'inclusion et l'éducation inclusive élaborées pour les élèves ayant des besoins particuliers (EHDA) ;

Il est PROPOSÉ, par Patricia Clermont, avec l'appui de Benoît Demuy, et unanimement RÉSOLU que le Comité de parents :

- **REMERCIÉ** le personnel enseignant qui instruit et prend soin de nos enfants, à tous les jours, et **TÉMOIGNE** ainsi sa reconnaissance et son soutien envers celui-ci et l'ensemble du personnel scolaire, tout particulièrement au travers des défis que pose le contexte actuel ;
- **EXPRIME** son vœu sincère que les négociations soient fructueuses et rapidement conclues, qu'elles permettent aux enseignantes et enseignants de voir leur profession revalorisée à sa juste mesure, comme ils et elles le méritent, et qu'elles assurent à nos enfants les meilleures conditions d'apprentissage que nous puissions leur souhaiter ;
- **RAPPELLE** sa revendication, historique et maintes fois répétée, et tout comme le revendique également l'Alliance, d'augmenter les ressources humaines et matérielles pour soutenir les enseignantes et enseignants, ainsi que de bonifier les services professionnels pour les élèves, afin d'assurer un réel suivi pédagogique de qualité auprès de chaque élève dans chaque classe ;



- **RAPPELLE** sa recommandation, tout comme le revendique aussi l'Alliance, de favoriser une composition des groupes respectueuse des besoins des élèves et du personnel enseignant, afin de garantir un enseignement et un suivi pédagogique de qualité pour chaque élève dans chaque classe (avec ou sans besoins particuliers) ;
- **RAPPELLE** enfin son appui envers les politiques d'inclusion et d'éducation inclusive, pour les élèves dans toute leur diversité, et **SOULIGNE** par le fait même qu'il vaut toujours mieux éviter d'utiliser la stigmatisation d'élèves pour décrire, ou dénoncer, les conditions dans lesquelles on place les élèves et le personnel scolaire dans nos écoles ;
- **APPUIE**, par principe et de manière générale, les enseignants et les enseignantes dans leurs démarches, qui ont pour but d'améliorer la réussite éducative et le bien-être des élèves, de même que leurs demandes de ressources supplémentaires ;
- **RÉAFFIRME** sa décision de s'abstenir d'intervenir dans le dossier spécifique des conditions et des relations de travail du CSSdM, ou du gouvernement, avec les personnels scolaires.

CP 2021-02-01 – 005 ADOPTÉ

(Conforme à ce qui est adopté, à Montréal, le mardi 23 février 2021.)

Marc. Etienne DESLAURIERS,
Président du Comité de parents des écoles de Montréal